

RÉMUNÉRATION

- **Maintenir le titre 1 au code prime 24**
- **Rémunérer à taux plein : les temps de taxis et HLP graphiqués en voyageurs via la prime d'accompagnement. La fatigue et le risque routier doivent être compensés.**
- **Graphiquer en service le temps de parcours vers les lieux de RHR**
- **Revaloriser les EVS en fonction de l'inflation avec clause de revoiture tous les 6 mois**
- **Prendre en compte les primes / allocations / indemnités dans le calcul de la retraite**
- **Aligner les montant de la Prime sur la GIR**
- **Garantir l'indemnité de langue étrangère dès l'obtention du constat**
- **Compenser l'impact sur la rémunération des périodes de congés, maladie...**
- **Obtenir un véritable 13 mois**
- **Revaloriser le montant des allocations de déplacements**
- **Acter une prime mensuelle vestimentaire pour les missions en civil**
- **Compenser la perte de rémunération liée aux évolutions de l'entreprise (portes d'embarquement, modifications des règles de régularisation...)**

UNE POLITIQUE RH ADAPTÉE À TES BESOINS

- **Améliorer l'accueil des nouveaux embauchés en relançant le tutorat et en le rémunérant**
- **Respecter les accords d'entreprise sans interprétation (Handicap, Temps Partiel, Temps de Travail, Egalité Professionnelle)**
- **Accorder des temps partiels supplémentaires**
- **Favoriser de véritables passerelles entre BU, activités, SA, groupe SNCF**
- **Favoriser et accompagner les demandes de mutation**

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

- **Travailler et respecter le parcours professionnel**
- **Accéder à la 1ere classe dès la classe 4**
- **Recruter à la classe 3 (QC)**
- **Accélérer le dispositif de notations**
- **Bénéficier d'une PR ou d'une évolution salariale au maximum tous les 3 ans**
- **Récupérer systématiquement les positions, niveaux, qualif / classes qui se libèrent en cours d'année**

SURETÉ

- **Créer un « observatoire territorial sûreté », avec les partenaires sociaux, la direction et tous les acteurs territoriaux responsables de la sûreté**
- **Déployer l'application CEZARMOBILE pour les ASCT**
- **Accélérer le déploiement des caméras piétons aux ASCT volontaires**
- **Augmenter la Commande d'heures de prestations SUGE**
- **Déclencher des embauches SOL et BORD pour répondre aux besoins de formation et à l'équipement liés à la sûreté**
- **Recruter en CDI les CDD actuellement présents sur la filière afin de respecter le parcours professionnel**
- **Geler les projets de mise en EAS, ANS**

TEMPS DE TRAVAIL

- **Intégrer du temps d'habillage / déshabillage dans les journées de service**
- **Intégrer du temps d'équipement dans les journées de service (Cosmo, mise à jour téléphone professionnel, caméra piéton, ...)**
- **Respecter l'accord temps de travail sans interprétation (repos, enchainement des JS, pas de commande sur le temps personnel...)**
- **Respecter le droit à la déconnexion**

TA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET TES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Respecter l'accord temps de travail (ex RH077) et les règles du titre 1 (pas d'astreinte, commande au plus tard à la FS, temps de repos respecté...)
- Prendre en charge les RPS, désigner des interlocuteurs
- Stopper les demandes d'explications abusives et non justifiées
- Faire un état des lieux des offres de restauration à bord et à proximité des lieux de RHR
- Améliorer la qualité et l'hygiène des lieux de RHR (Isolation phonique et thermique des chambres, confort, literie, sanitaires individuels, TV ...), leurs prestations (petits déjeuners, accès wifi, espaces communs, restauration...)

LE RESPECT DE TON MÉTIER

- Rétablir la Direction des Trains garantissant la gestion de l'emploi et des gestes métier.
- Relancer la mixité dans les roulements (la gestion par activité malmène les agents, les rend identifiables et contraint la production.)
- Travailler le parcours professionnel
- Former tous les ASCT aux 4S et à tous les matériels
- Maintenir les EA dans chaque résidence

FORMATION

- Former tous les ASCT aux 4S dès l'embauche, rattraper ceux qui n'en n'ont pas bénéficié
- Limiter le e-learning qui ne doit rester qu'un outil complémentaire à la formation en face à face
- Interdire l'usage du CPF pour des formations internes entreprise (langues)
- Augmenter le nombre d'heures dans le module sureté du corpus formation initiale

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Favoriser l'accès aux classes 5 /6 (QE / QF) via les parcours qualifiants (VAE, DAC, Ambition Maitrise, Ambition Cadre ...)
- Offrir la possibilité de dérouler sur son bassin d'emploi et de vie
- Former tous les ASCT aux 4S dès l'embauche, rattraper ceux qui n'en n'ont pas bénéficié
- Former à tous les matériels dès l'embauche

LE BON CHOIX
LA BONNE VOIE

